

Chers membres du réseau de l'ancienne FSFA, chers intéressés,

Début février 2025 s'est tenu à Paris le troisième sommet international sur l'IA. Il s'est déroulé dans un contexte totalement différent des deux premiers sommets, qui avaient eu lieu en décembre 2023 à Bletchley près de Londres et en mai 2024 à Séoul. La nouvelle présidence américaine et DeepSeek, une petite start-up chinoise, ont fondamentalement changé le scénario à Paris. Avec DeepSeek, un outil équivalent aux modèles linguistiques américains propriétaires était disponible, utilisable gratuitement et prêt à être développé, ce qui a attisé la course à l'IA aux États-Unis. De nouvelles opportunités s'ouvriraient pour l'Europe – et en particulier pour la Suisse.

Summits de Bletchley et de Séoul : pas d'IA qui échappe à tout contrôle

Lors du premier sommet de l'IA à Bletchley et du deuxième à Séoul, les quelque 30 représentants des gouvernements ont convenu de collaborer étroitement à la définition de seuils pour les risques graves liés à l'IA et à l'élaboration de directives pour les tests de sécurité de l'IA. Le risque potentiellement existentiel d'une IA qui pourrait échapper à tout contrôle a été abordé dans la [Bletchley Declaration](#), résultat du premier sommet, et de manière encore plus explicite dans le [communiqué de presse du gouvernement britannique](#) après le deuxième sommet sur l'IA à Séoul (the potential frontier AI capability «to evade human oversight»).

Troisième sommet de l'IA à Paris : les États-Unis se retirent du consensus sur les valeurs...

Immédiatement après son entrée en fonction, Trump a révoqué la modeste réglementation sur l'IA que Biden avait promulguée le 30 octobre 2023 par son décret exécutif (selon l'agence britannique [Reuters](#) le 21 janvier 2025). Lors du sommet sur l'IA, le vice-président Vance a vivement critiqué toutes les réglementations de l'UE, les qualifiant de freins à l'innovation, et a refusé de signer la déclaration commune, la [Déclaration sur une intelligence artificielle inclusive et durable pour les peuples et la planète](#) (selon le quotidien britannique [The Guardian](#) du 11 février 2025). En janvier déjà, Trump avait condamné les amendes infligées par l'UE à plusieurs entreprises technologiques (article du journal en ligne américain [The Hill](#) du 23 janvier 2025). Comme l'a rapporté [The Guardian](#) le 17 janvier 2025, l'UE a engagé une procédure contre Musk et sa plateforme X. L'enquête vise à déterminer si Musk, en usant de sa liberté d'expression de manière excessive, ouvre la porte à des contenus illégaux et à des fausses informations, et s'il encourage délibérément les idées d'extrême droite et influence les élections par le biais de ses algorithmes.

...et l'Europe saisit l'occasion de rattraper son retard en matière d'IA

Avec DeepSeek, l'Europe dispose désormais d'un puissant outil open source qui peut être développé. L'Europe veut donc investir des milliards dans l'IA. Le président français Emmanuel Macron a annoncé [109 milliards d'euros](#) d'investissements en France, tandis que la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a annoncé l'initiative [InvestAI d'un montant de 200 milliards](#). Il s'agissait également de réactions aux 500 milliards de dollars annoncés par Trump en janvier pour le [Stargate](#).

Qu'en est-il des questions de sécurité ?

Le troisième sommet s'est penché sur des problèmes concrets et s'est concentré sur les défis liés au marché du travail et au développement durable. Pour les risques à long terme et existentiels de l'IA, il a été fait référence aux deux premiers sommets, et en effet, ces questions ont entre-temps également été traitées. Les 20 et 21 novembre 2024, plusieurs instituts nationaux de sécurité se sont réunis à San Francisco et ont fondé l'[International Network of AI Safety Institutes](#). Selon la déclaration d'intention adoptée à Séoul, ce réseau a pour objectif d'élaborer des procédures d'évaluation et de réduction des risques liés à l'IA dans le cadre d'une coopération internationale.

Les opportunités de la Suisse en tant que pionnière dans les réglementations futures

Par sa [décision du 12 janvier 2025](#), le Conseil fédéral a décidé de ratifier dans un premier temps la [Convention du Conseil de l'Europe sur l'IA](#), à l'[élaboration](#) de laquelle la Suisse avait participé. Il n'est pas pressé de concrétiser les principes fondamentaux de la convention sur l'IA, le projet de consultation ne devant être présenté qu'à la fin de l'année 2026. D'ici là, les effets des réglementations de l'UE, critiquées comme trop restrictives, devraient être plus clairs. De plus, la recherche suisse en matière de sécurité, très performante, gagne du temps pour élaborer des réglementations intelligentes. En tant que pionnière, elle pourrait établir des normes valables.

Avec nos salutations les meilleures,

Pour le réseau de l'ancienne FSFA : Hanna Muralt Müller

4.3.2025

Nouveau droit de la protection des données : Si vous ne souhaitez plus recevoir cet e-mail, veuillez me contacter : info@muralt-mueller.ch